



Les Diagnostics en marchant au Chambon-Feugerolles

Contexte

Démarche menée depuis 2004 sur le quartier Romière – Bouchet :

- ◆ quartier classé ZUS, concerné par une opération de renouvellement urbain,
- ◆ quartier composé majoritairement d'habitations collectives gérées par un bailleur unique
- ◆ quartier de petite taille

Présentation de la démarche

- ◆ **Objectifs de la démarche :**
 - Repérer les dysfonctionnements concernant les espaces extérieurs
 - Apporter des réponses
 - Sensibiliser les habitants (cadre de vie)
 - Renforcer une logique de transversalité (bailleur, ville, habitants)
 - Garantir un maintien du service dans le cadre du projet ANRU : quartier en mutation
- ◆ **Enjeu :** dépasser la simple constatation / réparation, pour s'inscrire dans une démarche globale
 - Réaliser un état des lieux général du quartier afin de dégager des orientations : entretien, propreté et cadre de vie

Présentation de la démarche

◆ **Cadre :**

- Outil défini dans le cadre d'une convention partenariale GUSP (annexée à la convention ANRU)

◆ **Partenaires :**

- Ville : service DSU
services techniques
- OPH de l'Ondaine :
responsable de secteur
réfèrent GUSP
- 1 adulte relais

Présentation de la démarche

◆ **Fréquence :**

- Au démarrage de la démarche : 1 fois par mois et par secteur
- Actuellement : 1 fois par trimestre sur l'ensemble du quartier

◆ **Outils :**

- Mise à disposition des habitants d'une fiche de repérage
- utilisation d'une **base de données** partagée, géré par le service DSU, et actualisée à chaque diagnostic

Présentation de la démarche

Base de données

REPERAGE DES DYSFONCTIONNEMENTS : DIAGNOSTIC EN MARCHANT														
N° Adresse		ADRESSE	TYPES				Nature de dysfonctionnement	DESCRIPTION	DATE 1er repérage	Priorité	Suivi du dossier	OBSERVATIONS du Gestionnaire (en retour)	Date de résolution	Observation sur résolution
▼	▼		▼ Y	▼ M	▼ V	▼ B	▼	▼	▼	▼	▼	▼	▼	
1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														

Nature de dysfonctionnement :

ED = ENCOMBREMENTS / DECHETS
 EP = EPAVES
 OI = OBJETS INCENDIES
 TG = TAGS / GRAFFITIS
 D = DEGRADATIONS
 MEP = MANQUE D'ENTRETIEN PROPRIETE
 MET = MANQUE D'ENTRETIEN TECHNIQUE

PRIORITE :

1 : TRES URGENT : TRAITEMENT SOUS 8 JOURS
 2 : URGENT : TRAITEMENT SOUS 15 A 30 JOURS
 3 : PEU URGENT : TRAITEMENT DANS les 2 MOIS

Types

VS : VOIRIE / SOL
 M : MOBILIER URBAIN
 V : VEGETAUX
 B : BATIMENT

Présentation de la démarche

- ◆ Suite de la démarche :
 - Organisation de réunions spécifiques avec le bailleur afin d'apporter des réponses aux habitants
 - Renforcement du lien avec la cellule de veille CLSPD : bilan GUSP présenté lors de chaque réunion
 - Définition des orientations des actions dans le cadre du CUCS

La plus value des diagnostics en marchant

- ◆ Développement et renforcement du partenariat ville / bailleur
- ◆ Sensibilisation des différents services au quartier : meilleure connaissance des besoins
- ◆ Sensibilisation des habitants à leur cadre de vie : diminution des dysfonctionnements constatés sur le quartier

Les limites de la démarche

- ◆ Manque d'articulation entre parties communes / pieds d'immeubles / espaces extérieurs
- ◆ Dans le cadre de l'ANRU : financement des projets d'investissement sans prise en compte du fonctionnement
- ◆ Moins de mobilisation des services qui ne participent pas directement aux visites de quartier

